Corrigé – Brevet 2023 – français (rédaction) – Nouvelle-Calédonie

Un discours pour convaincre et persuader, à la manière de Victor Hugo, Les œuvres littéraires et artistiques peuvent-elles faire évoluer la société ?

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Sujet d'imagination – Un discours pour convaincre et persuader, à la manière de Victor Hugo *(40 pts)*

1. Analyse de la consigne

- **Type de texte :** un **discours**, c'est-à-dire un texte argumentatif destiné à être prononcé à voix haute devant un public. Ce n'est ni un récit ni une lettre : on doit entendre l'orateur parler.
- **Situation d'énonciation :** tu es l'orateur et tu parles à la **première personne** ; ton auditoire doit être clairement identifié et interpellé (camarades, professeurs, parents, élus, habitants…), par des apostrophes comme « messieurs » chez Hugo. Le temps dominant est le **présent**, avec des impératifs et des futurs pour appeler à agir.
- **Un sujet qui te tient à cœur :** choisis une cause précise et crédible (le harcèlement scolaire, la protection du lagon ou des océans, le gaspillage alimentaire, l'égalité filles-garçons, le respect des personnes âgées…). Ta **thèse** doit être formulée nettement.
- **Convaincre ET persuader :** il faut à la fois des **arguments** et des exemples qui s'adressent à la raison, et des procédés qui touchent les émotions (images concrètes, indignation, implication personnelle).
- **« À la manière de Victor Hugo » :** reprends ses procédés : apostrophes, anaphore (« Vous n'avez rien fait »), énumérations et gradations, antithèses et parallélismes (« c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse »), phrases exclamatives, implication de l'orateur (« moi, qui parle »), appel final à agir. Tu peux même imiter les indications des réactions de la salle entre parenthèses.
- **Hors-sujets à éviter :** un simple exposé neutre sans destinataire ; une liste d'arguments sans aucune émotion ; un texte qui recopie le discours de Hugo au lieu de l'imiter ; un sujet vague (« il faut être gentil »).

2. Plan

- **Exorde** : apostrophe de l'auditoire, présentation concrète du problème (le harcèlement), annonce de la thèse.
- **Premier mouvement** : indignation ; ce qui ne doit pas être (anaphore « Je dis que… »).
- **Deuxième mouvement** : comment naît le harcèlement (gradation : surnom → insulte → isolement).
- **Troisième mouvement** : la responsabilité des témoins (anaphore « Nous n'avons rien fait tant que… »), implication de l'orateur.
- **Quatrième mouvement** : ce que chacun peut faire (antithèses, exemples de gestes simples), appel aux adultes.
- **Péroraison** : appel à l'action, formule frappante, réaction de la salle.

3. Rédaction modèle

> *Discours prononcé devant les élèves, les parents et les professeurs du collège, lors de la journée contre le harcèlement.*
>
> Mesdames, messieurs, chers camarades,
>
> Je voudrais vous parler aujourd'hui d'une chose dont on parle trop peu, et toujours trop tard. Je veux vous parler de ces élèves qui, chaque matin, franchissent le portail du collège la peur au ventre ; de ces élèves qui

> mangent seuls à la cantine, qui rasent les murs dans les couloirs, qui éteignent leur téléphone le soir pour ne plus lire les messages qui les blessent. Je veux vous parler du harcèlement. *(Silence dans la salle.)*
>
> Eh bien, je dis que cela ne doit plus exister ! Je dis qu'un collège n'est pas un endroit où l'on vient apprendre à avoir peur. Je dis qu'une moquerie répétée cent fois n'est plus une plaisanterie, mais une blessure, et qu'une blessure répétée cent fois peut briser une vie.
>
> Car ne nous y trompons pas : le harcèlement ne commence jamais par un drame. Il commence par un surnom, par un rire, par une photo partagée « pour rigoler ». Puis le surnom devient une insulte, le rire devient une meute, la photo fait le tour du collège en une seule soirée. Et celui qui en est la victime finit par croire qu'il mérite ce qui lui arrive. Il n'ose plus parler, il n'ose plus lever la main en classe, il n'ose plus rien.
>
> Vous me direz peut-être : « Ce n'est pas moi, je n'ai rien fait. » Justement ! Nous n'avons rien fait tant que nous rions avec ceux qui humilient ! Nous n'avons rien fait tant que nous regardons ailleurs quand un camarade est bousculé ! Nous n'avons rien fait tant que nous transférons un message cruel au lieu de l'effacer ! Le harceleur n'est fort que parce que les témoins se taisent. *(Murmures.)* Et je m'accuse, moi qui vous parle, comme les autres : combien de fois ai-je détourné les yeux, par lâcheté ou par confort ?
>
> Mes chers camarades, le courage n'est pas d'écraser le plus faible, il est de le défendre. La force n'est pas de faire rire la classe aux dépens d'un autre, elle est de dire non. Il suffit parfois d'une phrase : « Arrête, ce n'est pas drôle. » Il suffit parfois d'un geste : s'asseoir à côté de celui qui mange seul. Il suffit parfois d'un nom confié à un adulte de confiance, un professeur, un surveillant, l'infirmière. Parler n'est pas trahir : parler, c'est sauver.
>
> Et vous, parents, professeurs, je m'adresse aussi à vous. Écoutez ces enfants qui ne disent rien, car leur silence est souvent un appel au secours. Ce n'est pas seulement à votre bienveillance que je fais appel, c'est à votre vigilance.
>
> Je ne demande pas l'impossible. Je demande que chacun, ce soir, se fasse une seule promesse : ne plus jamais être un simple spectateur. Nous avons des règles contre les retards et les portables allumés en classe ; donnons-nous maintenant une règle contre l'indifférence ! Car si c'est la cruauté de quelques-uns qui ouvre la blessure, c'est le silence de tous qui la creuse. *(Applaudissements prolongés.)*

Sujet de réflexion – Les œuvres littéraires et artistiques peuvent-elles faire évoluer la société ? *(40 pts)*

1. Analyse de la consigne

- **Type de texte :** un texte argumentatif organisé (introduction, développement en paragraphes, conclusion), où tu donnes **ton point de vue** (« Selon vous »).
- **Mots-clés :** « œuvres littéraires, ou plus généralement artistiques » : romans, poèmes, théâtre, mais aussi peinture, cinéma, chanson, photographie ; « faire évoluer la société » : changer les mentalités, les lois, le regard porté sur certaines personnes ou certains problèmes.
- **Question fermée** (« peuvent-elles ») : on peut répondre oui, mais une réponse nuancée (oui, avec des limites) est plus convaincante.
- **Exemples exigés :** précis (titre, auteur, date, ce que l'œuvre montre et ce qu'elle a changé), tirés des œuvres étudiées en classe et de ta culture personnelle. Le discours de Victor Hugo du sujet de compréhension est un excellent point de départ.
- **Hors-sujets à éviter :** parler seulement de l'effet d'une œuvre sur soi (« ce livre m'a plu ») sans passer à la société ; résumer longuement des œuvres ; aligner des exemples sans argument.

2. Plan

- **Introduction** : amorce (Hugo, 1849), question, annonce du plan.
- **I. Les œuvres peuvent faire évoluer la société** : a) elles dénoncent les injustices et alertent l'opinion (Zola, « J'accuse. . .! ») ; b) elles font partager le sort des autres et changent les mentalités (Hugo, *Le*

Dernier Jour d'un condamné, *Les Misérables*) ; c) elles transmettent la mémoire (*Guernica*, le *Journal* d'Anne Frank).
- **II. Mais leur pouvoir a des limites** : a) une œuvre ne change pas les lois à elle seule (la misère a survécu au discours de Hugo) ; b) les effets sont lents et fragiles, et l'art peut être censuré ou mis au service d'un pouvoir.
- **Conclusion** : l'art prépare les changements, les citoyens les accomplissent.

3. Rédaction modèle

> Le 9 juillet 1849, Victor Hugo monte à la tribune de l'Assemblée pour réclamer « l'abolition de la misère ». Mais l'écrivain n'a pas seulement combattu l'injustice en député : il l'a aussi fait avec ses romans et ses poèmes. On peut alors se demander si des œuvres littéraires, et plus largement artistiques, peuvent réellement faire évoluer la société. Nous verrons d'abord qu'elles ont le pouvoir d'éveiller les consciences et de faire changer les choses, puis nous montrerons que ce pouvoir a des limites.
>
> Tout d'abord, une œuvre peut dénoncer une injustice et alerter l'opinion publique. Le meilleur exemple est sans doute l'article d'Émile Zola, « J'accuse. . .! », publié dans le journal *L'Aurore* le 13 janvier 1898. En prenant la défense du capitaine Dreyfus, condamné à tort, l'écrivain a obligé toute la France à regarder la vérité en face. Condamné lui-même, il a dû s'exiler, mais son texte a relancé l'affaire, et Dreyfus a été réhabilité en 1906.
>
> Ensuite, la littérature nous fait vivre de l'intérieur ce que vivent les autres, ce qui transforme peu à peu les mentalités. Dans *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829), Victor Hugo donne la parole à un homme qui va être exécuté, sans jamais dire quel crime il a commis : le lecteur partage son angoisse et comprend l'horreur de la peine de mort. De même, dans *Les Misérables* (1862), le destin de Fantine ou de Cosette rend la pauvreté concrète. Ces œuvres ont nourri un long combat, qui a abouti en France à l'abolition de la peine de mort en 1981.
>
> Enfin, l'art transmet la mémoire et empêche l'oubli. *Guernica*, peint par Picasso en 1937 après le bombardement de cette ville espagnole, est devenu un symbole universel contre les horreurs de la guerre. Quant au *Journal* d'Anne Frank, lu dans le monde entier, il fait comprendre à des générations de jeunes lecteurs ce que fut la persécution des Juifs.
>
> Cependant, le pouvoir des œuvres a ses limites. D'abord, une œuvre ne vote pas de lois : le discours de Hugo a été acclamé, mais la misère n'a pas disparu pour autant. Il faut que des citoyens et des responsables politiques s'emparent des idées pour les transformer en décisions. De plus, les effets de l'art sont souvent lents : *Guernica* n'a empêché ni la Seconde Guerre mondiale ni la dictature de Franco, qui a duré jusqu'en 1975. Enfin, l'art peut être censuré, ou même utilisé pour tromper : les régimes totalitaires ont eu leurs films et leurs affiches de propagande, qui ont fait reculer la société au lieu de la faire progresser.
>
> En conclusion, les œuvres littéraires et artistiques peuvent faire évoluer la société, parce qu'elles dénoncent les injustices, touchent les cœurs et gardent vivante la mémoire. Mais elles n'agissent pas seules : elles préparent les esprits, et ce sont ensuite les hommes et les femmes qui font changer les choses. Aujourd'hui encore, un film, une chanson ou un roman peut ouvrir les yeux sur une injustice ; à nous, lecteurs et spectateurs, de ne pas refermer le livre sans agir.

> 💡 **Astuce.** Un exemple précis vaut plus que trois exemples vagues : donne le titre, l'auteur, la date, ce que l'œuvre montre et ce qu'elle a changé. Et n'oublie pas que le texte de Victor Hugo étudié dans l'épreuve peut te servir d'exemple dès l'introduction.

Conseils pour le jour J

Choisis ton sujet en cinq minutes, puis consacre environ quinze minutes au brouillon (plan détaillé, pas de rédaction complète) et une heure à la rédaction ; garde dix minutes pour te relire, en vérifiant surtout les accords et la ponctuation.

Pour le sujet d'imagination, la réussite se joue sur la **forme du discours** : un auditoire interpellé, une thèse claire, des arguments, et au moins trois ou quatre procédés de Victor Hugo bien visibles (anaphore, énumération, antithèse, exclamations, appel final). Évite de recopier ses phrases : imite ses tournures sur ton propre sujet.

Pour le sujet de réflexion, la difficulté est de parler de la **société** et pas seulement de toi : chaque exemple doit montrer un changement collectif (une loi, un regard nouveau, une mémoire transmise). Les dates doivent être sûres : si tu hésites sur une date, ne la donne pas.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).